



# AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES

## ATELIER SUR LE CODE DE CONDUITE DE YAOUNDÉ RELATIF AUX ZONES MARITIMES A ET D

### NOTE D'INFORMATION

- QUOI :** Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) organisera un atelier de quatre jours pour l'évaluation de la mise en œuvre du code de conduite de Yaoundé (CCY) et le cadre de sécurité maritime existant. L'atelier portera sur les moyens de renforcement des zones maritimes A et D dans le golfe de Guinée. De hauts responsables maritimes de l'Angola, du Cameroun, de la République démocratique du Congo (RDC), du Gabon, de la République du Congo et de São Tomé-et-Príncipe seront invités. Le programme porte sur l'évaluation de l'opérabilité du Centre d'opérations maritimes (COM) de chaque pays et évaluera les stratégies nationales de sécurité maritime dans les pays de la zone A et de la zone D.
- OÙ :** Luanda, Angola.
- QUAND :** Du 10 au 13 décembre 2024.
- QUI :** Ce programme réunira environ approximativement 30 participants, venus de 6 pays : Angola, Cameroun, République démocratique du Congo (RDC), Gabon, République du Congo et São Tomé-et-Príncipe. Les participants seront sélectionnés parmi les décideurs politiques ou les hauts fonctionnaires responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie maritime dans leurs pays respectifs. Il s'agira notamment du chef des opérations navales (ou ses représentants) de la Marine, des garde-côtes ou de leur équivalent. Les représentants civils sont notamment les chefs de l'administration ou de l'entité maritime nationale civile concernée, ou d'autres homologues civils des entités susmentionnées. Les organisations régionales suivantes seront également invitées à participer à l'atelier : le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC) ; le Centre interrégional de Coordination (CIC) ; le Centre multinational de coordination maritime zone A en Angola ; et le Centre multinational de coordination maritime zone D au Cameroun. Les agences gouvernementales américaines suivantes seront invitées en tant qu'observateurs : les forces navales américaines en Afrique, le département d'État, l'USAFRICOM et les agents de surveillance côtière américaine. Le Centre Atlantique sera également invité à participer.

**POURQUOI :** Le golfe de Guinée continue de faire face à des défis urgents, notamment les problèmes de connaissance du domaine maritime (CDM), la piraterie, les vols à main armée en mer, les enlèvements de marins, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et la criminalité transnationale organisée – en particulier la contrebande ainsi que le trafic de drogue et d’êtres humains – dans un environnement mondial en pleine mutation, de plus en plus défini par une concurrence stratégique. Ces dernières années, les pays d’Afrique de l’Ouest ont réalisé des progrès significatifs dans le développement de cadres de collaboration comme le CCY. Bien que le CCY ne soit pas encore pleinement opérationnel, son cadre aux niveaux national, zonal et régional représente un progrès significatif dans le développement d’initiatives collaboratives.

La sécurité maritime est essentielle au développement économique des États du golfe de Guinée, car elle garantit des voies commerciales maritimes sûres et sécurisées. Une évaluation efficace de l’architecture actuelle de sécurité maritime permet de garantir qu’elle continue de s’améliorer à mesure qu’elle atteint sa pleine opérationnalisation. Plus généralement, une évaluation régulière au niveau zonal contribue à améliorer la CDM en identifiant les lacunes et les points forts en matière de surveillance, de suivi et de partage d’informations. Cela conduit à une meilleure détection et réponse aux menaces maritimes. En outre, l’évaluation de la situation sécuritaire au niveau zonal permet aux États d’élaborer des stratégies nationales de sécurité maritime qui répondent à des défis régionaux spécifiques.

**COMMENT :** Le programme comporte quatre volets clés : une évaluation des zones maritimes A et D basée sur une enquête du CESA envoyée aux participants avant le programme ; des discussions sur les moyens de renforcement des structures de coordination maritime nationales, régionales et zonales ; un échange d’expériences et de leçons apprises concernant l’élaboration d’une stratégie nationale de sécurité maritime ; et une discussion sur les moyens d’améliorer les efforts de coordination interrégionale.